

<https://www.rhuthmos.eu/spip.php?article869>

**SOCIOLOGIE - Appel à
contribution pour une journée
d'études : « L'État réactif :
acteurs, politiques et
temporalités de l'urgence » -
22 novembre 2013**



Publication date: mardi 9 avril 2013

- Gazette
- Actualités

Copyright © Rhuthmos - Tous droits réservés

L'ÉTAT RÉACTIF : ACTEURS, POLITIQUES

ET TEMPORALITÉS DE L'URGENCE

Appel à communications pour une journée d'études,

le 22 novembre 2013, ENS Cachan

Organisée par l'ISP et financée par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (ENS Cachan)



Version anglaise



Version française

L'urgence a-t-elle envahi le monde, tant public que privé ? Les institutions les plus solides comme la justice ou la protection sociale verraient s'agrandir les domaines réservés au traitement en urgence, les multiples crises financières et bancaires semblent cycliquement tirer leur cortège de sommets pour sauver l'euro, l'Union européenne, voire l'économie occidentale... Le nombre de lois utilisant la procédure d'urgence a explosé depuis le début des années 2000. Dans les secteurs professionnels, où la concurrence s'accroît sous la pression de la financiarisation de l'économie et de son horizon de rentabilité à court terme, l'urgence deviendrait un culte aliénant conduisant à surnager dans une culture de l'excellence, au prix parfois de tomber en dépression (Aubert N., 2003). Dans la vie privée, elle prendrait l'allure d'un leitmotiv récurrent : « je n'ai pas le temps, je vis dans l'urgence ». Elle en viendrait même à être assimilée à une « dictature », au sens où l'urgence aurait si profondément infiltré tous les domaines de l'existence qu'en sortir paraîtrait, sinon impossible, du moins peu probable (Finchelstein G., 2011). Ce catastrophisme ambiant ne guide pas seulement les essais politiques, il oriente aussi des travaux scientifiques. Au terme de son ouvrage dont la réception en France a eu un écho certain, Hartmut Rosa ne voit pas d'issue à la logique d'accélération propre à la modernité (Rosa H., 2010). Face à un monde immaîtrisable, nous serions contraints à la réaction précipitée à courte vue, plutôt qu'à l'action anticipée grâce à une hauteur de vue. L'urgence permanente entraverait alors la politisation de l'existence en condamnant à des orientations sans alternative, superficielles et de court terme : « l'urgence simulacre » constituerait notre principal horizon politique (Laïdi Z., 2000).

C'est à cette problématisation de l'urgence, à la fois temporelle et politique, que nous invitons les contributeurs. Cette réflexion s'enracine dans le séminaire « Actions publiques d'urgence », qui, depuis septembre 2011, s'appuie sur la comparaison de diverses enquêtes de terrain. Il ne s'agit pas d'entrer dans l'urgence par sa dimension d' « exception » normative (la figure de l'état d'urgence comme suspension légale de la loi), mais bien de se confronter à sa dimension temporelle (les rythmes, les tempos, les horizons temporels, les durées) pour en évaluer les conséquences politiques. Pour inaugurer ce qui peut apparaître comme une contribution au problème général des temporalités de l'action publique, nous partons d'enquêtes sur des actions publiques dont la spécificité est que l'« urgence » y occupe une place centrale. Nous procédons par comparaison de divers terrains : le traitement en temps réel des affaires pénales (Bastard B. et Mouhanna C., 2007), l'accélération de la résolution des cas de divorce (Bastard B. *et alii*, 2012), l'adoption et la diffusion de la visioconférence dans les tribunaux (Dumoulin L. et Licoppe C., 2010), la conduite de la guerre et ses diverses temporalités, l'organisation de réponses apportées aux crises de santé publique (Gilbert C. et Henry E. dir., 2009), l'émergence et l'institutionnalisation du secours d'urgence dans le domaine médical (Chave F., 2010 ; Nurock M., 2007) et l'assistance (Lipsky M. et Smith S., 2011 ; Gardella E., 2010 ; Cefaï D. et Gardella E., 2011).

Nous en avons tiré la conviction qu'un travail d'inventaire et de clarification doit se faire en élargissant la diversité des cas d'actions publiques d'urgence. Cette perspective comparative et empirique permet dans un premier temps de prendre un peu de recul vis-à-vis de la multiplication des essais catastrophistes sur l'urgence. Peut-on alors « cartographier » celle-ci dans les sociétés dites modernes ? Celle-ci se diffuse-t-elle effectivement « de plus en plus » dans les divers recoins de l'action publique et, le cas échéant, comment « mesurer » cette augmentation supposée de la surface occupée par l'urgence ? Ensuite, pour éviter les pièges d'une personnification de « l'urgence » et la réification d'un « système » incontrôlable, il est nécessaire de réintroduire des acteurs, des actions, des situations, des responsabilités dans l'analyse. On peut alors se rendre attentif à la diversité des formes que l'urgence peut prendre au sein des pratiques quotidiennes de l'action publique, que cette dernière fasse de l'urgence une norme institutionnalisée, comme dans le cas de la justice, de la médecine ou de l'assistance, ou que l'urgence émerge de façon inattendue ou ponctuelle. Enfin, de ces terrains de l'action publique d'urgence, quelle contribution à l'analyse des temporalités politiques peut-on induire ? Dans le rapport que le chercheur en sciences sociales entretient avec le passé, Pascale Laborier et Danny Trom ont distingué deux postures, que nous pouvons élargir au rapport au temps en général (Laborier P. et Trom D., 2003, p. 12). Dans la première, « le sociologue occupe une position de surplomb ». Les politiques sont analysées « dans le temps », en considérant « le temps » (et ses diverses échelles, le quotidien, la biographie, la longue durée) comme une catégorie d'analyse exogène à l'action (Pierson P., 2011). Nous proposons d'aborder le temps en empruntant la seconde entrée distinguée par Laborier et Trom : réintroduire les temporalités dans l'action *en train de se faire*. Pour schématiser, nous pourrions dire que nous n'abordons pas l'action dans le temps, mais le temps dans l'action. Nous proposons de prendre comme point de départ de l'analyse les *temporalités comme catégories de l'action* : accélérer, temporiser ou ralentir, anticiper ou improviser, s'appuyer sur des situations passées, faire table rase ou se diriger vers un avenir souhaitable, fixer des durées quantifiées ou s'engager dans des durées indéterminées...

L'enquête porte prioritairement sur les expériences et les usages des temporalités dans l'action publique, et les terrains de l'urgence paraissent particulièrement propices à ce type d'investigation. Il s'agit alors de saisir comment des horizons temporels à plus ou moins court terme, des tempos plus ou moins rapides, des rythmes plus ou moins contraints émergent, se consolident, font l'objet de controverses, se transforment et, pourquoi pas, disparaissent. C'est à ce travail de clarification et d'élucidation des temporalités politiques, accompli ici sur les terrains des actions publiques d'urgence et appuyé sur des données de première main, que nous invitons celles et ceux qui souhaitent se joindre à nos réflexions dans le cadre de cette journée d'étude.